

BILAN



Soutenu par :



23.02.2023

Quels objectifs nous étions-nous fixés pour cet ABC ?

Nîmes Métropole s'est engagé à mettre en place un ABC sur la période 2019-2022. Un programme de 24 actions a été construit pour mettre en œuvre ce projet. Découpé en 4 volets, ce programme avait trois ambitions :

- > Améliorer la connaissance pour inscrire durablement les zones à enjeux dans le développement du territoire
- > Initier une dynamique partenariale avec les acteurs de la biodiversité pour une plus grande efficacité : partager les données, expériences, co-construire et mutualiser
- > Embarquer les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, agriculteurs.. .) en sensibilisant sur les enjeux et en apportant des solutions pour passer à l'action

L'ABC constituait pour Nîmes Métropole un tremplin devant permettre à l'agglomération de donner une dimension plus partagée et territorialisée de sa politique de préservation de la biodiversité déjà mise en place. Le programme d'actions a donc été construit pour s'inscrire dans la durée, au-delà des 3 ans.

Qu'avons-nous pu réaliser – en chiffres ?

Sur 24 actions programmées, 11 ont été mises en œuvre (46%), 7 partiellement (29%) et 6 non réalisées (25%).

Taux de réalisation par volet du programme d'actions.

%	1 : Organisation et réalisation des inventaires naturalistes et trames	2 : Sensibilisation	3 : Enjeux et programme d'actions	4 : Communication
Réalisé	37.5	43	33	67
Partiellement réalisé	25	28.5	67	16.5
Non réalisé	37.5	28.5	0	16.5

Comme nous le verrons plus bas, bien que le programme d'actions n'ait pas été réalisé dans sa totalité, l'ABC a permis de passer un cap à l'agglomération sur les enjeux de planification et de sensibiliser plus d'acteurs sur cet enjeu essentiel à notre territoire.

Quels freins avons-nous rencontré dans la mise en œuvre ?

La mise en œuvre du programme d'actions a rencontré au début un premier ralentissement du fait du départ du chargé de mission pilote de ce dossier, à l'origine de la candidature déposée. La mise en œuvre ne reposait pas uniquement sur ce chargé de mission mais l'animation et le volet 1 ont fortement été ralentis. Ce dernier a cependant pu être remplacé quelques mois plus tard, en juillet 2020.

La crise sanitaire a aussi freiné la démarche à deux niveaux. Tout d'abord sur la mise en œuvre des actions opérationnelles, notamment de mobilisation des acteurs car nous avons dû attendre l'autorisation de pouvoir organiser des animations mais aussi sur le volet concertation notamment avec les acteurs que nous avons réunis pour co-construire et suivre l'ABC en vue d'avoir une dynamique plus partagée.

Nous avons, en effet, constitué un groupe d'acteurs de la biodiversité constitué d'institutionnels, associations de protection de la nature, éducation à l'environnement (21 associations – 14 institutionnels). Nous les avons réunis 3 fois (voir description plus en détails ci-dessous) mais cette dynamique a été interrompue et n'a pas pu reprendre comme nous l'aurions souhaité.

Nous avons pu les réunir pour présenter les actions portées par Nîmes Métropole en matière de biodiversité et leur présenter le programme d'actions de l'ABC. Nous les avons aussi consultés pour affiner les actions à mettre en œuvre sur le volet sensibilisation mais nous devons poursuivre ce travail partenarial sur le volet inventaire. Or, l'étude de trame verte, bleue, noire dynamique (action 16) de laquelle découlait le travail partenarial à mener sur les inventaires, a pris un retard très important du fait que les données Ocsol nécessaires soient arrivées très tardivement. La simulation par le Bureau d'étude TerrOïko a donc été retardée et lorsque le moment était venu de réunir les acteurs de la biodiversité que nous avons sélectionnés pour l'ABC mais aussi d'autres acteurs complémentaires pour cette étude, nous n'avons pas pu à cause du covid. Un premier atelier a été organisé en visioconférence pour que le travail puisse être quand même poursuivi par le Bureau d'étude puis enfin le deuxième atelier a pu être organisé en présentiel.

Les résultats définitifs de cette étude nous ont été livrés qu'en décembre 2022. Ces résultats ont pour le moment été partagés qu'en interne à l'agglomération. Les acteurs associatifs de protection de la nature étaient particulièrement en attente de cette partie du programme d'actions et c'est sur ce volet que Nîmes Métropole souhaitait instaurer un travail plus partenarial avec eux qui aurait eu vocation de perdurer.

Ce volet ne pourrait s'engager que maintenant, mais, cependant, pas dans l'immédiat car Nîmes Métropole souhaite approfondir ces résultats en interne avant de pouvoir échanger avec d'autres partenaires (ex : lancement de la trame noire).

Cependant, le début de travail partenarial avec les associations de protection de la nature et la mise en place de la cartographie participative a permis à Nîmes métropole de récupérer 35 000 données de la Société de protection de la nature (SPN). C'est un début de coopération sur la mise en commun de la connaissance des enjeux territoriaux.

Pourquoi des modifications ont-elles été apportées lors du passage à l'action ?

Entre la candidature et la mise en œuvre, il a été parfois nécessaire de se réinterroger sur le choix des actions. Les objectifs n'ont pas été remis en cause mais le choix de certains outils. Les modifications ont parfois été initiées par les résultats de la concertation avec les acteurs de la biodiversité et le panel citoyens ou sont issues de réflexions propres au service. En rentrant dans la mise en œuvre, on a pu mieux se questionner sur ce qui était essentiel, quel pourrait être le meilleur outil pour atteindre nos objectifs. Certaines actions pour lesquelles aucun budget n'avait été prévu ont finalement nécessité un budget, certaines ont nécessité un budget plus important et à l'inverse parfois l'action a été mise en œuvre avec un coût moindre ou sans coût (réalisation en régie notamment). Certaines actions ont été menées avec plus d'ambition (développement d'actions grand public, site Internet par exemples).

Comment l'ABC a permis à Nîmes Métropole de mieux intégrer les enjeux de biodiversité ?

L'étude TVBN dynamique a permis d'éclairer services techniques et élus sur la stratégie d'aménagement du territoire. Cet outil a permis à l'agglomération d'avoir des éléments plus concrets et cartographiques sur les enjeux du territoire. Ainsi, une prise de conscience a conduit les élus à prioriser les projets à développer, changer de stratégie (en densifiant, requalifiant notamment) et éviter les zones à enjeux. La formation des techniciens sur cet outil va permettre de mieux adapter le développement du territoire.

Le suivi de cette étude TVBN dynamique a été pris en charge à présent par un autre service que le pôle développement durable en charge du pilotage de l'ABC. C'est le service planification et aménagement durables qui a pris en charge ce dossier. Cette décision s'avère intéressante car à présent l'enjeu biodiversité va pouvoir mieux être intégré dans la stratégie d'aménagement du territoire. Ce service a pris également en renfort, Pauline Sipion, chargée de mission de l'ABC et en charge du volet ERC qui était avant au sein du pôle développement durable. Deux chargés de missions sont à présent dédiés au volet biodiversité au sein de ce service. Par ailleurs, ce même service est en charge de donner des avis sur les PLU des communes. En ce sens, il a prévu de réaliser un cahier de recommandations à destination des communes pour les aider à mieux prendre en compte dès le début de la démarche de révision de leur PLU les enjeux environnementaux tels que le Zéro artificialisation nette, la biodiversité, le climat, ... Les enjeux biodiversité seront donc à présent mieux encore appréhender dans la planification et la gestion des projets portés par l'agglomération et les communes.

L'élaboration concomitante du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et du projet de territoire « Nîmes Métropole 2032 » a permis de croiser différents enjeux et permet ainsi d'inscrire des actions contribuant à préserver la biodiversité dans la dynamique du PCAET et du projet de territoire (extrait ci-dessous du plan d'actions du PCAET en cours d'élaboration).

Axe 6 : un aménagement d'un territoire ré-équilibré

-Elaborer et partager une stratégie d'aménagement du territoire dans un objectif de ZAN

-Accompagner la mise en cohérence des PLU avec le PCAET

-Favoriser une approche environnementale intégrée dans la requalification, construction et les opérations d'aménagement

-Limiter l'impact des opérations de construction et d'aménagement sur la biodiversité et les écosystèmes en général

-Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de densification des zones d'activité

Axe 7 : des solutions fondées sur la nature pour des villes résilientes

-Cartographie des ICU et accompagnement au développement des IFU

-Accompagnement des communes dans la désimperméabilisation et revégétalisation

-Groupe de travail sur la résilience du patrimoine arboré

-Elaboration des trames bleue, verte et noire dynamiques

-Aménagement de réservoirs et corridors de biodiversité

-Aménagement de sites agro-écologiques de compensation

Comment la prise de conscience a pu être élargie ?

Les actions de sensibilisation initiées sont, à présent, inscrites dans la durée et en particulier en direction du grand public et des scolaires (défi biodiversité, RDV nature avec une balade minimum sur les sciences participatives, Tous au bois !, ATE sur Bouillargues, information faune/flore dans le journal de l'agglomération, site Internet ABC avec la cartographie participative, vacances apprenantes avec les familles des quartiers prioritaires, jour de la nuit).

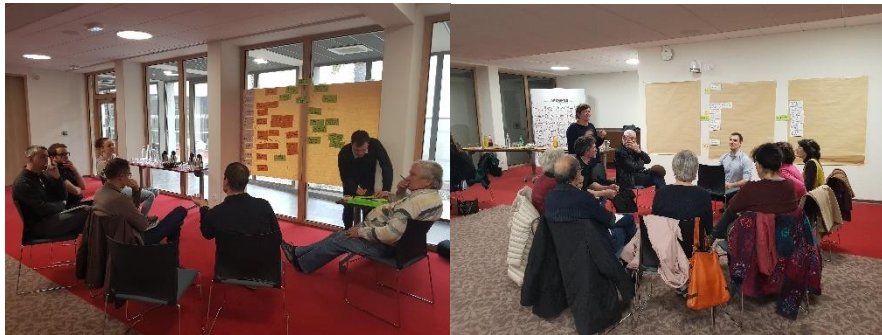
Quelles actions menées et avec quels bénéfices ?

En complément aux éléments présentés ci-dessous, dans le tableau de bord, est décrit, par action programmée dans la candidature, ce qui a été réalisé, partiellement réalisé ou non réalisé avec les éléments financiers et les raisons des retards ou non réalisation ou changement d'outils opérationnel.

En annexe, des documents complémentaires permettent de rentrer plus en détails dans la réalisation des actions menées. Dans le tableau de bord est précisé, par action, quelles pièces peuvent être trouvées en annexe.

Une concertation réalisée avec les acteurs du territoire pour démarrer la dynamique – action 11

La première action pour Nîmes Métropole a été de mettre en place un groupe d'acteurs de la biodiversité (21 associations – 14 institutionnels).



Il avait pour vocation d'accompagner l'ABC et d'instaurer durablement un travail plus collaboratif avec les acteurs locaux du domaine.

Il a été réuni 3 fois avec :

- > un atelier participatif pour le choix des espèces (action 8) pour l'étude phare de l'ABC (Trame « verte et bleue », « noire » dynamiques – action 16)
- > un atelier participatif pour définir ensemble les actions à mettre en place en direction du monde économique
- > un dernier pour informer les acteurs sur la politique globale de Nîmes Métropole en matière de biodiversité et partager l'organisation de l'ABC

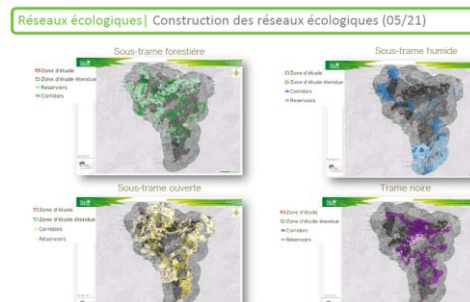
Le GIE Passages, spécialiste de la concertation a accompagné Nîmes Métropole pour animer cette concertation sur 2019-2020 mais le travail a ensuite été interrompu avec la crise sanitaire.

Un panel citoyens a aussi été associé (3 ateliers) pour éclairer l'agglomération sur la vision grand public de la préservation de la biodiversité et faire des propositions d'actions de sensibilisation à mettre en œuvre.

Ce travail de démarrage a permis de conforter les actions que nous avons définies dans le programme ou au contraire nous a permis de revoir certains outils.

En annexe : CR et diapos de ces rencontres

L'étude phare pour améliorer la connaissance et éviter les impacts sur la biodiversité – action 11



Suite à la réunion avec le groupe d'acteurs de la biodiversité sur le choix des espèces (action 8) et la récupération des données Ocsol de 2018, le bureau d'étude TerrOïko a pu débiter le travail de « simulation dynamique métapopulationnelle des espèces animales pour l'application de la séquence ERC pour la planification de Nîmes Métropole » puis partager les premiers résultats sous la forme de deux ateliers devant permettre de croiser les résultats avec les connaissances terrain et d'orienter les choix à opérer pour commencer à dessiner des trames, identifier les zones réservoirs de biodiversité mais aussi les zones à restaurer.

Le groupe d'acteurs de la biodiversité que nous avons constitué pour l'ABC mais aussi des techniciens au sein de Nîmes Métropole et d'autres partenaires ont été invités à participer à ces ateliers de co-réflexion.

Le résultat final a été présenté fin décembre 2022 aux techniciens et élus de Nîmes Métropole. Nîmes Métropole a ainsi pu mieux visualiser les zones à enjeux, ce qui va permettre de définir des trames vertes, bleues et noires, des réservoirs écologiques et d'identifier des zones pouvant servir de compensations écologiques. Les zones à éviter et pouvant servir de compensations seront ainsi connues ce qui devrait permettre de mieux encore préserver la biodiversité. Ce travail va alimenter la stratégie de planification de l'agglomération et constitue un véritable outil d'aide à la décision. Des cartes synthétiques permettent d'aider la planification et des cartes plus détaillées peuvent être utilisées à une échelle plus fine de projet. Une formation a été dispensée aux chargés de mission biodiversité du service aménagement pour utiliser cet outil.

Nîmes Métropole va poursuivre le travail de définition de trames verte, bleue et noire. La réalisation d'une trame noire est programmée pour 2023. Ces TVBN viendront ensuite alimenter les documents d'urbanisme (action 17). Le retard pris sur cette étude n'a pas permis d'arriver jusqu'à cette phase et de travailler avec les associations pour identifier des zones blanches et réaliser des inventaires complémentaires, en cohérence, sur l'agglomération (actions 1, 2 et 5).

En annexe : CR et diapos de la réunion pour définir les espèces / Offre du marché par TerrOïko et présentation finale en interne

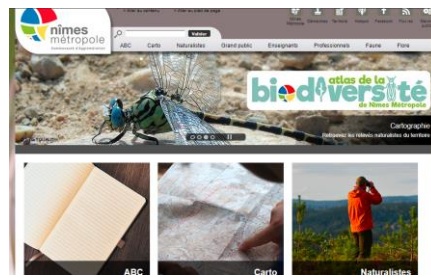
Une base de données organisée – action 6

Nîmes Métropole a une base de données SIG faune/flore et incite les associations environnementales à partager les données au format SINP. Pour le moment, Gard Nature l'a fait ainsi que la SPN (Société de protection de la nature).

Un outil interne à Nîmes Métropole (MyCarto) rend l'ensemble des données accessibles à tous les services de l'agglomération (nos données + celles partagées).

Un sigiste de la direction du numérique est référent sur ce sujet et travaille en étroite collaboration avec le service planification et aménagement durables en charge de l'accord cadre naturaliste que Nîmes Métropole a mis en place pour les inventaires des projets d'aménagement. Les données issues des inventaires viennent donc alimenter cette base de donnée interne.

Un outil numérique pour valoriser et sensibiliser tous les publics – action 19, 7



Nîmes Métropole a construit un mini site Internet dédié entièrement à l'ABC (action 19), relié à son site mère. Il a vocation à perdurer et évoluer au fil des ans. Il permet d'informer sur l'ABC, la politique biodiversité de l'agglomération, partager les données faune-flore (cartographie partagée et participative – actions 6 et 7), apporter de l'information sur la richesse de la biodiversité locale, les enjeux de préservation et inviter à être acteur de la biodiversité en donnant des pistes d'actions. Les nouvelles actions mises en place en direction des différents publics seront mises en avant sur ce site.

Il a été construit sur la base de la candidature (volet sensibilisation) avec une entrée par type d'acteur : grand public, enseignants, professionnels (entreprises, BTP, agriculteurs).

Une cartographie participative (action 7) a été mise en place et permet de partager 40 000 données faune-flore. Un formulaire permet à chacun de rentrer ses observations et un carnet des observations permet de faciliter le travail de recensement (choix de 45 espèces à observer). Nous avons récupéré à ce jour que peu de données, issues notamment, d'un travail d'observation d'une enseignante avec ses élèves et d'un amateur féru de biodiversité.

Ces données sont mises à jour annuellement. La majeure partie des données sont issues de la base de données SIG faune/flore de Nîmes Métropole. Des données sont issues du partage avec Gard Nature et à présent la SPN (Société de protection de la nature). La SPN a décidé de partager ses données suite au travail de concertation initié au démarrage de l'ABC. Le partage des données reste insuffisant mais nous pensons que la dynamique interrompue suite au retard de l'étude de TVBN dynamique et la non réalisation du travail de réflexion en commun avec les associations sur les zones blanches et inventaires à mener, explique que nous n'ayons, pas plus, pu mettre en commun les données détenues sur le territoire.

Accès au site : <https://abc-biodiversite.nimes-metropole.fr/accueil.html>

Une vidéo pour mobiliser le grand public en donnant envie d'agir – action 22



Une vidéo a été réalisée avec le prestataire DuoDaki pour sensibiliser sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité, faire prendre conscience de la richesse locale en matière de biodiversité et inciter à agir. La vidéo renvoie vers le site de l'OFB (agir pour la biodiversité). Nous avons choisi d'inciter les personnes à consulter le site de l'OFB qui permet de donner des exemples variés sur toutes les manières d'agir et qui s'adresse au grand public plutôt qu'apporter nous-même, dans la vidéo, un extrait des solutions pour agir.

Cette vidéo est sur le site de l'ABC, pourra aussi être utilisée lors d'événements et a été diffusée via nos réseaux sociaux.

Nous pensons que l'usage d'un outil visuel, dynamique, avec une durée courte, permettant de donner de manière pédagogique quelques éléments essentiels pour comprendre l'importance de préserver la biodiversité constituait un outil de choix pour toucher un public le plus large possible.

Nous avons envoyé une publication sur les réseaux sociaux lors du lancement de la vidéo. Nous avons touché 20 000 personnes avec 8 000 vues et 336 clics sur le lien.

En 2022, elle a été visionnée 60 fois.

En annexe : vidéo

Visualiser la vidéo sur le site : <https://abc-biodiversite.nimes-metropole.fr/grand-public.html>

Le développement des sciences participatives à travers les outils existants -action 4

Nîmes Métropole propose, sur son site Internet ABC, comme piste d'actions, de participer à des dispositifs de science participative.

Extrait du texte du site ABC en direction du grand public : « Vous pouvez choisir de contribuer à améliorer les connaissances sur les espèces présentes sur votre territoire en participant à des inventaires. Retrouvez des informations sur le site de [Vigie-nature](#) ou encore sur le portail [Open](#). »

Extrait du texte en direction des enseignants : « Faire participer les élèves à des activités de sciences participatives est très formateur. Retrouvez des informations sur le site de [Vigie-nature](#) ou encore sur le portail [Open](#). »

De plus, nous avons choisi d'utiliser les animations existantes pour diffuser ces dispositifs et inciter les personnes à rentrer dans une démarche d'observation de la nature car au-delà du fait que des dispositifs nationaux ou plus locaux permettent de contribuer au recensement et donc à la connaissance, il nous semble important que cette démarche incite les enfants comme adultes à observer ce qui se passe autour d'eux ce qui indéniablement conduit au respect de son environnement. Les RDV nature, proposent, chaque année, à présent systématiquement un minimum d'une animation sur ce sujet (6 rdv nature dans cet esprit de 2019-2023).

Enfin, dans le cadre des actions que nous avons menées auprès des associations des quartiers prioritaires (voir action 9), nous avons organisé 8 animations avec le CoGard et l'association l'œil vert sur les sauvages de ma rue, Steli, les oiseaux et l'observatoire des saisons. L'objectif était de faire connaître l'existence de ces dispositifs, apprendre à les utiliser afin que les animateurs et bénévoles de ces associations puissent eux-mêmes mener des actions de ce type avec leur public. Ces sorties ont aussi été l'occasion de mettre en avant l'existence du site Internet ABC et inviter à participer à la cartographie participative. Il a été toutefois difficile de mobiliser ces associations. Nous avons décidé de ne pas réitérer l'expérience. Le vecteur des RDV nature s'avère bien plus efficace car nous avons toujours le nombre maximum de participants. En complément, notre éducatrice EEDD promeut systématiquement ce type de pratiques et accompagne ponctuellement certains acteurs associatifs ou solaires sur des actions de ce type : ex : ODS.

Programme associations des quartiers prioritaires & sciences participatives

Avec le CoGard

26 mars de 13h30 à 16h au centre social de Saint-Gilles -> Comment mobiliser ? Qu'est-ce que la biodiversité ? Quelles sont les enjeux ? Zoom sur son territoire et les actions concrètes mises en place pour développer et préserver la biodiversité.

2 Avril 13h30 à 16h30 au centre social de Saint-Gilles (Bords du canal du Rhône à Sète) -> Initiation à l'ornithologie

10 Septembre 13h30 à 16h30 au parking du sentier du Cougourlier Saint-Gilles -> Les libellules, découverte du sentier nature du Cougourlier.

19 Novembre 13h30 à 16h30 au parking du sentier du Cougourlier Saint-Gilles -> Circuit pédestre de découvertes des sites et acteurs du territoire et d'intérêts pour la mobilisation de tous.

Avec l'Œil vert

5 mars de 13h30 à 16h au Bois des Noyers Nîmes -> Intervention pédagogique « Observatoire des saisons » – Hiver

12 mars de 13h30 à 16h quartier de Pissevin RDV à l'ALAE de l'école Henri Wallon (colline des Oiseaux) -> Animation « Sauvages de ma rue »

16 avril de 13h30 à 16h au Bois des Noyers Nîmes-> Intervention pédagogique « Observatoire des saisons » – Printemps

17 septembre de 13h30 à 16h au Bois des Noyers Nîmes-> Intervention pédagogique « Observatoire des saisons » – Été

24 septembre de 13h30 à 16h Quartier Pissevin -> Animation « Sauvages de ma rue » Nîmes.

22 octobre de 13h30 à 16h au Bois des Noyers Nîmes-> Intervention pédagogique « Observatoire des saisons » – Automne

Des actions ciblées pour sensibiliser les différents types de public - action 9, 12, 14 et 15

GRAND PUBLIC – action 9

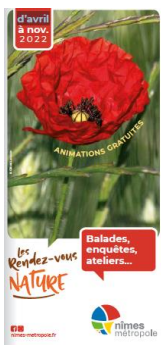
10



En direction du grand public a été mis en place différentes animations :

- les RDV nature
- Tous au bois !
- Les vacances apprenantes avec les familles des quartiers prioritaires et autres actions avec les associations de ces quartiers
- Le jour de la nuit

Les RDV nature



Les Rdv nature sont gratuits sur des thématiques variées et différentes chaque année. Le programme annuel est composé de 15 à 20 balades. Animé par le CoGard et les écologistes de l'Euzière, 15-20 participants par balade découvrent la biodiversité, les paysages de l'agglomération et sont invités à se reconnecter avec la nature. Le public est particulièrement satisfait et nous avons souvent des listes d'attente. Les communes accueillent avec satisfaction ces balades et s'en font le relais. Ce dispositif permet indirectement de sensibiliser les communes de l'agglomération. 380 personnes par an env. participent à ces balades.

En annexe : Programmes de 2019-2023

Tous au bois !



Nouvel événement annuel sur le bois des noyers, parc urbain créé et géré par Nîmes métropole (Actiparc Georges Besse sur Nîmes). "Tous au Bois !" est un événement sur la transition écologique proposant des animations gratuites - 2 éditions en 2021 et 2022 : ateliers, spectacles, stand d'informations. Divers sujets sont abordés sur la protection de l'environnement dont des animations directement sur la biodiversité. Le lieu invite à traiter de nature, faune, flore. Bien que démarré l'événement a rencontré du succès avec respectivement 133 et 288 participants en 2021 et 2022.

En annexe : Programmes de 2021 et 2022

Sur ce même site, dès juillet, a lieu l'écopâturage avec des animations grand public (dans le cadre de la gestion différenciée du site) ce qui renforce le caractère « nature » de l'événement.

Ont été installés sur le site une balade smart flore et un grand hôtel à insectes. D'autres dispositifs favorisant la biodiversité et permettant de sensibiliser les usagers du site seront installés dans le même esprit (gîte à chauve-souris, nichoirs) lors des prochains événements « Tous au bois ! ».

11

Les vacances apprenantes



Mise en place depuis 2020, le dispositif vacances apprenantes en direction des familles avec enfants des quartiers prioritaires de Nîmes et St-Gilles en lien avec les associations de quartier s'avère être un grand succès. Il permet aux familles de découvrir les paysages et la biodiversité qui compose l'agglomération et de se connecter avec la nature. Chaque année, il s'agit de découvrir une nouvelle entité paysagère : Camargue, Gardonnenque, Garrigues de 2020 à 2022. 430 participants au total sur 3 ans avec 8 à 10

associations des quartiers prioritaires participent chaque année. Les animations sont organisées avec le service politique de la ville, sur 4-5j (1/2j par groupe). Le public est très satisfait.

Exemple de programme - 2022

2 ateliers sur la commune de Poulx – découverte des garrigues :

- Sensibilisation à l'éco-pâturage et aux risques d'incendie avec un éleveur basé à Poulx avec l'association Bergers d'aujourd'hui.
- Sensibilisation et animations sur les risques incendies en garrigue avec le SDIS.

Autres actions avec les associations des quartiers prioritaires



En dehors des vacances apprenantes, d'autres actions sont menées avec les associations des quartiers prioritaires. L'animatrice EEDD de Nîmes Métropole a mené une action de sensibilisation en direction de 6 associations des quartiers prioritaires (enjeu de préservation de la biodiversité + idées d'actions à mener avec leur public). Des outils pédagogiques leur ont été donnés pour les aider à monter des projets sur le sujet avec leur public. Les actions menées sont de divers ordres : atelier slam sur la nature, ornithologique avec découverte des oiseaux et création d'une mangeoire, plantations. Les associations s'avèrent toutefois peu autonomes et sollicitent l'animatrice de Nîmes Métropole pour les aider à monter des projets.



Des dorlotoirs à abeille sauvage ont été installés sur 4 sites (site des associations). Un toit pour les abeilles fournit un kit de sensibilisation avec des affiches et envoi des newsletters. Un bilan annuel est remis. L'installation s'est faite en 2021. Un 1er bilan a été émis en 2022 avec 58 cocons récupérés. Cette action est accompagnée par l'éducatrice EEDD de Nîmes Métropole qui a réalisé une animation lors de l'installation. Cette action permet de faire connaître d'autres espèces d'abeilles que celles plus connues qui produisent du miel.

En annexe : Bilan 2022

Le jour de la nuit



En 2022, Nîmes Métropole a organisé avec les communes de la Vaunage un 1^{er} événement dans le cadre du jour de la nuit. Les communes ont procédé à l'extinction nocturne de leur éclairage public. Cette action sera réitérée les années suivantes. Elle permet de sensibiliser à la fois les communes et les habitants. L'ensemble des 39 communes ainsi que Nîmes Métropole ont signé une charte de sobriété énergétique et s'engage à moduler ou éteindre leur éclairage public. Des diapos ont été réalisées par Nîmes Métropole (avec un volet biodiversité) avec en complément un modèle de décision, arrêté, des exemples de guides ou plaquettes réalisées par des tiers sélectionnés par Nîmes Métropole ainsi que des idées d'animation pour accompagner cette démarche. Ce « kit » d'informations envoyé aux communes permettra de les aider à mieux sensibiliser leurs habitants sur ce sujet et à instaurer l'extinction/modulation dans de bonnes conditions, pour une acceptabilité par tous.

ACTEURS AGRICOLES – action 14

Une première expérimentation a été menée en direction du Lycée agricole de Rodilhan en 2021. Les élèves et enseignants étaient satisfaits et ce type d'actions serait à réengager. Au total 37 élèves ont bénéficié d'une animation pilotée par Agroof avec découvertes de divers sujets faisant le lien entre agriculture & biodiversité.

Il serait nécessaire d'approfondir avec les acteurs du monde agricole ce qui existe et ce qu'il serait pertinent de mettre en place pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités agricoles.

Les actions d'animations menées

- 12 élèves en 1er année de CAPA avec enseignants - 27,05,21: Ferme expérimentale de M et Mme Flores en agroforesterie : 4 ateliers sur le rôle des arbres et impacts sur la biodiversité notamment
- 10 élèves en 2ème année de CAPA avec enseignants - 31,05,21 : Clos Gaillard pour les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité : présentation de la marque "végétal local", repérage sur site, récolte de graines
- 15 élèves en BPREA (1er et 2ème année) avec enseignants - 21,06,21 : exploitation en agroforesterie sur St-Mamert du Gard et Bois des Lens : présentation de la marque "végétal local", repérage sur site, récolte de graines

En annexe : Programmes et bilans

LES ENFANTS – action 15



Mise en place du dispositif « Défi biodiversité » imaginé par Nîmes métropole avec 10 classes par an de CM1/CM2. Un partenariat avec le CPIE du Gard a été établi pour assurer l'animation (marché sur 2 ans puis convention à partir de 2021).

Une bibliothèque en carton et des outils pédagogiques sont distribués aux classes participantes afin que les enseignants puissent approfondir le sujet. Ce matériel reste ensuite au sein de l'établissement ce qui permet à l'ensemble des enseignants de pouvoir utiliser ces outils avec leurs classes dans la durée.

Le défi biodiversité est composé de 4 temps d'animation ponctués de défis puis d'une restitution en fin d'année qui n'a pas encore pu être réalisée à cause du covid mais qui, nous l'espérons, pourra enfin être organisée en 2023.

On retrouve des informations sur ce projet sur le site ABC, sur la page dédiée aux enseignants : <https://abc-biodiversite.nimes-metropole.fr/enseignants.html>

A ce jour, 40 classes ont participé au défi biodiversité. Les enseignants et élèves sont satisfaits du dispositif sur lequel nous avons chaque année plus de demandes que de places.

Mener une action sur toute l'année est selon nous plus efficace que des actions ponctuelles. Par ailleurs, cette action a été pensée pour impliquer les enseignants, qui nous l'espérons, pourront seuls par la suite, mieux encore qu'aujourd'hui, traiter du sujet avec leurs élèves.

En annexe : convention avec le CPIE / guide enseignant remis avec la mallette pédagogique (ex de 2023 à présent bien stabilisé avec le CPIE) / ex diplôme remis à la classe à chaque réussite d'un défi

Une Aire terrestre éducative sur Bouillargues est à présent accompagnée par notre éducatrice EEDD. Un nouveau projet qui va permettre d'inscrire dans la durée l'apprentissage sur cette thématique.

D'autres actions plus ponctuelles sont menées en direction des enfants à la demande des établissements. Tous au Bois !, le Jour de la nuit, la fête des jardins collectifs ... sont aussi pour Nîmes Métropole des occasions de sensibiliser les plus jeunes.



Partage de la connaissance - action 20

Pour partager les connaissances de l'ABC avec les habitants

Nous avons décidé d'utiliser le journal de l'agglomération qui sort tous les trimestres pour mieux faire connaître la biodiversité locale aux habitants de l'agglomération. En utilisant un support que nous savons être lu et apprécié, nous savons que ces informations ont plus de chance d'être regardées que si nous avions édité un document de communication spécifique. De plus, cela permet d'intégrer ce sujet à tout autre sujet qui traite de la vie du territoire et mieux encore faire comprendre que la biodiversité fait partie de l'environnement de tous.

A chaque N°, 2 pages Faune/Flore permet de mettre en avant une nouvelle espèce locale et un acteur local en lien avec cette espèce pour mettre en valeur le travail des structures qui œuvrent pour la protection de la biodiversité.

3 numéros sont parus - un 4ème est en préparation.

Un illustrateur fait spécialement pour nous un portrait de l'espèce. Une carte d'identité est donnée et des informations complémentaires sont apportées. Le journal met en avant l'illustration et quelques informations. Un QR code renvoie vers le site où on peut trouver plus d'informations : écouter des sons, écouter un conte, des contacts, ... Toute l'information est conservée sur le site (voir liens ci-dessous). On a fait enregistrer 3 contes : castor, Héron, chauve-souris que l'on trouve sur ces pages

page faune : <https://abc-biodiversite.nimes-metropole.fr/la-faune.html>

page flore : <https://abc-biodiversite.nimes-metropole.fr/la-flore.html>

Par ailleurs, nous disposons de 2 pages supplémentaires dans chacun des journaux pour traiter de divers sujets environnementaux. Sont régulièrement mis en avant les différents dispositifs que nous portons.

Ils habitent près de chez nous

Des massifs arides de la garrigue aux plaines humides de la Camargue, des terres des Costières aux plaines de la Vauvage et de la Gardonnenque, sans oublier la belle Nîmes, le territoire de Nîmes Métropole est riche d'une incroyable biodiversité. À travers cette nouvelle rubrique, nous vous invitons à (re)découvrir cette nature qui a beaucoup à nous apprendre, en allant à la rencontre de ceux qui l'observent chaque jour. Lisez, écoutez et ouvrez l'œil...

15

Le *Crepis sancta*, "né" au pied de la tour Magne

CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : *Crepis sancta*

Noms communs : Ptérotèque de Nîmes, Crépide de Nîmes, Crépide de Terre Sainte, Crépis saint, Herbe rousse, Engraissemouton, Salade de lièvre...

Famille : Astéracées

Type biologique : annuelle

Floraison : de mars à mai

Taille : de 5 à 30 cm

Couleur : jaune à ocre

Milieus : campagne, vignes, espaces urbanisés... partout !

Particularité : les rosettes des feuilles jeunes sont comestibles

Situation : le *Crepis sancta* est présent sur tout le territoire de Nîmes Métropole



Le *Crepis sancta* © Cyril Girard

Son nom d'usage ne dit rien de son histoire pourtant c'est bien à Nîmes, au pied de la tour Magne, que cette plante fut décrite pour la première fois par le botaniste montpelliérain Antoine Gouan à la fin du XVIII^e siècle. On l'appelait alors *Pterotheca nemausensis*, *Andryala nemausensis* ou encore *Crepis nemausensis*... Cette plante commune, qu'on confond parfois avec un pissenlit et qui pousse partout dans les campagnes et dans les villes, fait pourtant la preuve en se reproduisant du « génie végétal » cher à la botaniste nîmoise Véronique Mûre. Quant à ses rosettes de feuilles, elles font pour les amateurs une excellente salade baptisée... salade de Nîmes !

Pour en savoir plus sur
le *Crépis Sancta*
(interview de naturaliste,
la balade botanique...)





Le Castor © Cyril Girard

Le castor, sauvé par un Gardois

Il coule des jours heureux dans les rivières gardoises mais le castor d'Europe a bien failli disparaître... Pourchassé par l'homme à partir du XII^e siècle pour sa fourrure, sa chair et surtout le castoréum, sécrétion huileuse utilisé pour la fabrication de médicaments et de parfums, son éradication est presque totale au début du XX^e siècle. Il ne reste qu'une centaine de castors en France. Une situation qui désespère Galien Mingaud, né à Saint-Jean-du-Gard et conservateur du musée d'histoire naturelle de Nîmes. Son combat pour la défense du castor va permettre qu'à partir de 1909, un arrêté préfectoral interdise chaque année de le chasser. Une chance pour les castors gardois qu'on estime aujourd'hui à 2 500.

**Pour en savoir plus sur le Castor
(interview de naturaliste,
conte audio, visites guidées...)**



CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : Castor fiber

Nom commun : Castor d'Europe

Famille : Castoridés

Taille : 80 à 100 cm
dont 25-35 cm de queue

Poids : 300-500 g à la naissance,
11 à 30 kg adulte

Queue : 13 à 16 cm de large, aplatie,
poils à la base et 2/3 d'écaillés

Pelage : dense, brun avec des reflets roux

Régime : herbivore

Mode de vie : monogame

Habitat : ripisylves, écosystèmes aquatiques
du territoire sur les bords du Gardon,
de la Cèze et de l'Ardèche

Pour partager les connaissances avec les techniciens et élus

Dans le même esprit que pour les habitants, nous avons pensé que produire un rapport ne serait pas forcément l'outil le plus efficace pour partager la connaissance avec les techniciens et élus. Nous pensons qu'il est plus efficace d'introduire les éléments dans les outils opérationnels.

Est en cours, la rédaction d'un référentiel biodiversité en direction des chefs de projets en charge des projets d'aménagements dans lequel nous avons prévu une partie pédagogique sur les différentes notions de biodiversité, la réglementation ERC, des préconisations pour éviter et réduire les impacts. Un lien sera fait avec l'action 16 pour partager la carte des enjeux. Ce référentiel pourrait être diffusé aux communes et être utilisé avec d'autres partenaires.

Comme vu plus haut, le porté à connaissance en direction des communes pour la révision de leur PLU sera aussi l'occasion de partager la connaissance sur ce sujet.

17

EN CONCLUSION

Bien que le programme d'actions n'ai pu être mené en totalité, avec le retard des données Ocsol, la crise sanitaire et l'absence de moyen humain quelques mois, les actions mises en place ont permises à l'agglomération de passer un cap sur la stratégie de développement du territoire avec un premier outil qui va permettre à l'agglomération de mieux préserver et restaurer la biodiversité de son territoire. Les différentes actions visant à partager les connaissances et sensibiliser sont inscrites pour beaucoup dans la durée. Le travail de partage avec les associations et acteurs œuvrant pour la protection de la biodiversité reste à développer pour plus d'efficacité et instaurer des relations de confiance.